SYNDICAT MIXTE DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT DEPARTEMENTAL « Olivier MESSIAEN »

17 rue de l'Ancienne Mairie 04000 DIGNE LES BAINS

COMITE SYNDICAL

Le mardi 12 mai 2015 à 14 heures 30 dûment convoqué par lettre individuelle en date du 14 avril 2015, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental s'est assemblé en session ordinaire sous la présidence de la Présidente, au siège du Syndicat Mixte, dont les portes étaient ouvertes au public.

Etaient présents :

Madame Brigitte REYNAUD, Présidente du Syndicat Mixte de Gestion

Monsieur Robert LAURENTI, représentant Luberon Durance Verdon Agglomération

Madame Alberte VALLEE, Conseillère départementale

Monsieur Pierre SUZOR, représentant la Communauté de Communes Asse-Bléone-Verdon

Monsieur Ambroise MAZAL, représentant la Communauté de Communes Asse-Bléone-Verdon

Monsieur Pascal ANTIQ, représentant Luberon Durance Verdon Agglomération

Assistaient également à la séance :

Monsieur Eric DOUCET Directeur général du CRD
Madame Christine JOLY, directrice administrative du CRD
Monsieur Benoît PAILLARD, directeur pédagogique et artistique adjoint du CRD
Monsieur François MONIN, directeur général adjoint du Conseil général
Monsieur Bernard SOURICE, Directeur du développement culturel de la DLVA
Monsieur Yves CLAUDET, Directeur général adjoint des services de DLVA

Etaient absents excusés:

Madame Sophie BALASSE, Conseillère départementale Madame Stéphanie COLOMBERO, Conseillère départementale Madame Violette RENAUX, payeuse départementale

Délibération n° D-2015-10 (12/05/2015)

OBJET: Election du Président du Syndicat mixte

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5721-2 et suivants en ce qu'ils se rapportent aux Syndicats Mixtes,

Vu les statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Départemental « Olivier Messiaen »,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 des Syndicats Mixtes,

Exposé des motifs -

Suite aux élections départementales du mois de mars 2015 et à la désignation des quatre représentants du Conseil départemental pour siéger en comité syndical le 2 avril 2015, il est nécessaire de procéder à l'élection du Président du syndicat mixte.

Après en avoir délibéré,

DECIDE —

D'approuver la candidature de Madame Brigitte REYNAUD en qualité de présidente du syndicat mixte de gestion ;

D'approuver le maintien en qualité de vice-présidents de Robert LAURENTI, 1^{er} vice-président, et Pierre SUZOR, 2^{ème} vice-président ;

D'autoriser la Présidente du Syndicat Mixte de Gestion à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Résultats du vote :

Nombre de sièges	collectivité	POUR	CONTRE	ABSTENTION
2	DLVA	7	0	Ò
2	CCABB	\mathcal{A}		1
4	Département	3	0	0

Fait et délibéré à Digne les Bains, le 12 mai 2015. La Présidente du Syndicat Mixte de Gestion,

Brigitte REYNAUD.